



## Déclaration CGT sur le plan de cessions

Le conseil d'administration du 12 novembre 2020 a confirmé la poursuite du plan massif de cessions d'activités.

Les activités de services, Engie Solutions, serait coupé en deux avec la sortie du Groupe de 74 000 salarié-es soit près de la moitié des effectifs mondiaux ; dans certains pays comme le Royaume Uni et la Belgique, tous les services seront sortis du Groupe.

La direction ne veut pas encore parler de conséquences sociales ni d'engagements sociaux, tenant un discours lénifiant sur les merveilleuses perspectives de l'ensemble mis en vente au point qu'on se demande bien pourquoi le Groupe veut s'en séparer. De même, la direction ne sait pas encore sous quelle forme l'ensemble sera vendu : en un seul bloc (difficile car c'est un ensemble énorme) ou par morceaux, à des industriels ou à des fonds financiers.

Bref, comme pour Suez, peu importe les conséquences sociales, du moment que le prix de vente soit élevé.

Le Conseil d'Administration a décidé également la vente de GTT, entreprise historique du gaz et porteuse de nombreux brevets en particulier sur le gaz liquéfié. Même quand la Recherche paye, le Groupe ne veut pas en faire, c'est dire ses ambitions ! La CGT s'adressera à l'Etat pour mettre en garde contre les risques de pillage de nos savoirs et de nos brevets.

Ajoutons à cela :

- les grandes incertitudes sur la prolongation ou au contraire la fermeture des centrales nucléaires belges,
- les risques forts d'OPA sur le Groupe qui rétrécit à vue d'œil, Total est à l'affut pour racheter le négoce, le commerce et les ENR (énergies renouvelables),
- la volonté du Groupe de vendre une part supplémentaire de GRT gaz ...

C'est le démantèlement complet du Groupe qui se profile, entraînant des restructurations, des rachats et reventes en cascade et, au final, des risques sociaux énormes. Ce sont nos emplois et nos conditions sociales qui sont en danger.

Depuis la fusion du Groupe, on nous expliquait que nous construisions un groupe, composé d'activités complémentaires. Rappelons-nous la campagne interne "We are family".

Aujourd'hui, c'est le discours inverse. La raison officielle ? Le plan de cession est censé permettre au Groupe de financer un nouveau développement. Curieux comme argument quand on se rappelle que le

plan de Mme Kocher voulait faire exactement la même chose. Résultat : les 15 milliards d'euros de cessions ont surtout servi à payer les dividendes, et les caisses ne sont pas plus remplies. Curieux aussi quand on sait que le Groupe a versé en 12 ans des dividendes égaux à deux fois et demi les résultats ; que la distribution de 2019 était de deux fois le résultat net, et que le Groupe veut vite reprendre la distribution après l'interruption de 2020. S'il y a urgence à investir, la première chose à faire n'est-elle pas de conserver l'autofinancement ? Le Groupe Engie est-il condamné à s'auto-dissoudre pour financer son avenir ?

Le projet est sans doute ailleurs : permettre aux actionnaires de vendre le Groupe au meilleur prix et de s'en dégager.

Croire que les cessions permettront un nouveau départ à ceux qui resteront, relève de la pure supercherie ou de la pure naïveté, selon le côté de la barrière où on se trouve. Il suffit de regarder où les investissements seraient faits :

- dans les infrastructures sur d'autres continents émergents (Amérique du Sud, Asie) en pompant au maximum les ressources du service public du gaz en France, et en continuant à l'appauvrir,
- dans les ENR "pour combler le retard du Groupe" : mais ce retard ne pourra être comblé. Engie ne sera pas le leader des ENR.

Mais il peut encore être un grand Groupe multi-énergies multi-services.

La CGT considère qu'Engie a encore une place s'il garde ses activités diverses et complémentaires autour de l'énergie et des services (et idéalement de l'eau et de la propreté) et s'il est mis au service de la transition énergétique en France et en Europe. Ce n'est manifestement pas le choix de la Direction du Groupe.

La CGT, avec toutes les forces qui s'engageront dans ce combat, fera tout ce qui est possible pour empêcher l'entreprise de démolition des activités et des emplois du Groupe, pour défendre les emplois et les garanties sociales.

A Paris, le 13 novembre 2020